

Destinataires :

- Conseil d'administration de Jeunes Agriculteurs
- Présidents et SG de JA région et département (perso et siège)

Groupe national loup : Beaucoup de promesses mais des actions concrètes qui tardent à se manifester !

Mercredi 7 mai 2014, le groupe national loup s'est réuni sous la présidence de Christophe Castaner, député des Alpes de Haute Provence. Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour.

Sur le bilan des dommages pour la saison 2013-2014, les chiffres sont les suivants : 6196 victimes pour 1865 constats indemnisés avec des attaques constatées dans 18 départements (2 fois plus que pour 2012-2013). La population actuelle de loups est désormais estimée à 300 individus sur une zone géographique plus étendue que la saison précédente (valeur moyenne dans une fourchette de probabilité allant de 220 à 380 loups). Cependant, le nombre de victimes reste stable.

A cette occasion, le président du groupe a également proposé une souplesse du plafond de prélèvements pour cette nouvelle saison. Il devrait être fixé comme l'année précédente à 24 loups mais, si ce plafond parvient à être atteint, une deuxième tranche de 10 à 12 loups prélevables pourrait être activée.

Au cours de cette réunion, Jeunes Agriculteurs a manifesté à de nombreuses reprises son mécontentement. Le plan loup doit évoluer et devenir réellement efficace sur le terrain. Actuellement, les lourdeurs administratives freinent considérablement la mise en place et l'efficacité des tirs rendant de ce fait inatteignable le plafond de prélèvement fixé annuellement (7 loups tués pour 2013-2014). De plus, nous avons également alerté les deux ministères (Ecologie et Agriculture) sur les moyens de protection actuels qui s'avèrent complètement inappropriés pour les territoires nouvellement colonisés. Par ailleurs, JA a réaffirmé son souhait d'obtenir de Bruxelles le déclassement du loup au sein de la directive Habitat.

Sur ces demandes, les ministères se sont voulus rassurants. Ils se sont engagés tout d'abord à alléger les procédures administratives et nous ont garanti être désormais en mesure de rédiger des arrêtés qui soient suffisamment solides pour ne plus se faire attaquer dès leur publication. Des groupes de travail sur les moyens de protections devraient se poursuivre toute l'année.

Enfin, sur la question du déclassement du loup, l'Etat n'y est pas favorable arguant du fait qu'un tel déclassement ne légitimerait plus les enveloppes dédiées aux indemnités. Néanmoins, le groupe national loup s'est engagé à réaliser une analyse juridique d'ici la prochaine rencontre afin de mesurer les effets réels d'un tel déclassement.

Face à un ministère qui réclame une année supplémentaire pour montrer aux éleveurs l'efficacité du plan loup, JA reste très sceptique. Au moins deux arrêtés de prélèvement devraient être pris dans le mois qui vient en région PACA. Une fois encore, malheureusement, nous sommes très réservés quant à l'efficacité de ces tirs.

Jeunes Agriculteurs demande de réelles avancées afin de préserver l'activité économique dans les zones concernées.

Service syndical : 01 42 65 18 68
Référent technique : 01 42 65 86 02